

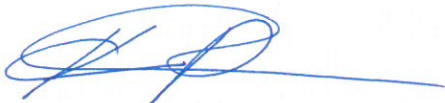
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes donné par le soussigné, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon à Mont-Laurier, le NEUVIÈME JOUR DE MAI, DEUX MILLE DIX-NEUF, à 10 heures de l'avant-midi, pour payer les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Cet avis est donné en vertu des articles 1026 et suivants du *Code municipal* (L.Q. chap. C-27.1).

Donné à Mont-Laurier ce 6^e jour du mois de mars 2019.

Le directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint



Kaven Davignon

Vente pour taxes 2019

Certificat de publication

Je, soussignée, résidant à Lac-Sagouay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 4 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 3 et 5 heures de l'après midi, le 12^e jour de mars 2019

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de mars 2019

Signé : Nathalie Labelle Municipalité de : Lac-des-Écorces.